

Télécopie envoyée à : _____

M., Mme. _____ **Député provincial**

La soumission en régime de concurrence ne convient pas à un système public de soins à domicile.

Depuis son introduction, la soumission en régime de concurrence dans le secteur des soins à domicile a contribué à une détérioration de la qualité des soins, à l'érosion des conditions de travail, à un important roulement de personnel, à l'augmentation des coûts et à la privatisation de l'industrie.

En 2004, ces problèmes ont forcé le gouvernement provincial à suspendre l'application de la soumission en régime de concurrence pendant plus de 3 ans dans l'ensemble de la province. La soumission en régime de concurrence a été remise en vigueur à la fin de 2007 et peu de temps après, le gouvernement a une fois de plus été forcé de la suspendre dans l'ensemble de la province.

Le gouvernement libéral étudie actuellement les suites à donner à ce dossier. Ce n'est pas en remettant en vigueur et en suspendant la soumission en régime de concurrence une fois de plus qu'il réussira à régler ces problèmes.

Demandez au premier ministre, Dalton McGuinty et au ministre de la Santé, George Smitherman, de lancer un véritable processus de consultation de la population ontarienne, consultation comprenant des audiences publiques dans les villes et villages de l'ensemble de l'Ontario et portant sur le maintien d'un système de soins à domicile public et sans but lucratif.

Il faut une véritable consultation publique sur la reconstruction des services de soins à domicile !

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Membre de la section locale : _____ du SCFP

Résident de _____